

## Marché de Noël de La Tour du Pin - Jeudi 8 décembre 2022

### INFORMATIONS GÉNÉRALES



#### Localisation de l'évènement :

Centre-ville de La Tour du Pin (fermé à la circulation)

#### Date et horaires :

- \* Jeudi 8 décembre 2022
- \* 17h à 22h

#### Type de produits recherchés :

Artisanat d'art, décorations, bijoux et cadeaux de Noël, gastronomie des terroirs, produits alimentaires festifs...

#### Animations :

Patinoire, Père-Noël, parades, déambulations, illuminations, embrasement de lumières

#### Type de stands :

- \* 1 chapiteau par exposant (emplacement non chauffé)
- \* 1 table et 1 chaise par exposant
- \* Electricité : Il est impératif signaler les matériels électriques (ex : crêpière, bouilloire...) et la puissance souhaitée. **L'alimentation électrique étant limitée, pensez à privilégier les appareils au gaz.**

**L'autonomie en matériel est fortement recommandée.** Si vous avez effectué une demande de matériel, une réponse vous sera donnée avant la manifestation, par mail, dans la mesure du matériel disponible.

**Attention : Tous les appareils non signalés lors de l'inscription ou utilisant une puissance électrique supérieure à ce qui avait été indiqué devront être remballés. De plus, le chauffage électrique est interdit.**

**Les emplacements seront définis par le service culturel en fonction de la nature des produits proposés, du respect de la date limite d'inscription et du protocole sanitaire en vigueur.**

#### Organisation :

- \* **Accueil des exposants à partir de 13h30.**
- \* **Fin d'installation à 16h00**, au-delà, aucun véhicule ne sera autorisé et l'emplacement ne sera plus réservé. Merci de respecter cet horaire limite imposé pour des raisons de sécurité.
- \* Les réservations seront effectives à réception du règlement.
- \* Les exposants s'engagent à donner toutes les pièces justificatives demandées : voir bulletin d'inscription.
- \* Le protocole sanitaire (COVID-19) suivra l'évolution des recommandations nationales.

#### Tarifs :

- \* 10 € pour les commerçants non sédentaires
- \* 5 € pour les associations
- \* À envoyer au service culturel (espèces ou chèque à l'ordre du « Trésor Public ») avec le bulletin d'inscription.

#### Communication :

Diffusion supports communication sur le territoire : flyers, affiches, site internet ville, Facebook...

---

#### **CONTACT POUR INSCRIPTIONS :**

**SERVICE CULTUREL – Isabelle BUGNAZET**

isabelle.bugnazet@latourdupin.fr – 04 74 97 59 73 / 07 79 82 29 53

Mairie de La Tour du Pin

6 rue de l'Hôtel de Ville - 38110 LA TOUR DU PIN



# BULLETIN D'INSCRIPTION - MARCHÉ DE NOEL DE LA TOUR DU PIN 8/12/2022

## 1/ DENOMINATION

Raison sociale : .....

N° de Siret : .....

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

E-Mail : .....

Site Internet / Page Facebook : .....

- Je suis :      ARTISAN / CREATEUR      PRODUCTEUR      REVENDEUR  
                   ASSOCIATION      COMMERCE (**nous préciser si vous souhaitez exposer devant votre boutique**)

- Articles proposés à la vente :

.....  
.....

## 2/ BESOINS MATÉRIELS (sous réserve de disponibilité)

Cochez vos besoins :    1 chapiteau        1 table (2 à 2,5m)        1 chaise        1 prise

Si matériel personnel, merci de nous en indiquer les dimensions :

.....

## 3/ BESOINS ELECTRIQUES

Besoin électrique ?                            OUI      NON

Si oui, liste des matériels électriques à mettre sous tension + puissance souhaitée\* (en watt) :

.....  
.....

\* puissance fournie dans la mesure de l'alimentation électrique disponible **Pensez à privilégier les appareils de cuisson au gaz.**

## 4/ REGLEMENT

Chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou espèces : **10 € pour les professionnels, 5 € pour les associations**

## 5/ PIECES A FOURNIR = Documents à fournir impérativement avant le VENDREDI 28 OCTOBRE 2022

### ➤ Professionnels

- Kbis ou relevé INSEE
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

### ➤ Associations

- Attestation de l'association (récépissé de déclaration)
- Attestation d'assurance responsabilité civile de l'association

**Les réservations seront effectives uniquement à réception du règlement et de toutes les pièces justificatives demandées. Votre participation vous sera confirmée par email après réception de tous les éléments.**

Date : .....

Signature :



**LA TOUR DU PIN**